

# 73

## Commission permanente

### Séance du 26 août 2024



Rapporteur : M. DÉNÈS

49611

33 - Insertion

#### Politique de la ville - Contrat de ville de Saint-Malo - Première session

Le lundi 26 août 2024 à 14h15, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous sa présidence.

Au moment du vote de la présente délibération,

**Étaient présents :** Mme ABADIE, Mme BILLARD, M. BOHANNE, Mme BOUTON, Mme BRUN, M. CHENUT, M. COULOMBEL, Mme COURTEILLE, Mme COURTIGNÉ, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DELAUNAY, M. DÉNÈS, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Mme FAILLÉ, M. GUÉRET, Mme GUIBLIN, M. GUIDONI, M. HERVÉ, Mme KOMOKOLI-NAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, M. LE MOAL, Mme LEMONNE, M. LENFANT, M. LEPRETRE, Mme MAINGUET-GRALL, M. MARCHAND, M. MARTIN, M. MARTINS, Mme MESTRIES, M. MORAZIN, Mme MOTEL, M. PAUTREL, M. PERRIN, Mme QUILAN, Mme ROCHE, Mme ROGER-MOIGNEU, Mme ROUSSET, Mme ROUX, M. SALMON, M. SOHIER, M. SORIEUX, M. SOULABAILLE, Mme TOUTANT

**Absents et pouvoirs :** Mme BIARD (pouvoir donné à M. PAUTREL), M. BOURGEOUX (pouvoir donné à Mme TOUTANT), Mme FÉRET (pouvoir donné à M. LEPRETRE), M. HOUILLOT (pouvoir donné à Mme FAILLÉ), Mme LARUE (pouvoir donné à Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ), Mme MERCIER (pouvoir donné à Mme BRUN), Mme MORICE (pouvoir donné à M. SORIEUX), M. PICHOT (pouvoir donné à M. MARTINS), Mme SALIOT (pouvoir donné à M. DELAUNAY)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 16h30.

### La Commission permanente

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3211-2 ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant délégation de pouvoirs à la Commission permanente ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 21 juin 2024 relative à l'approbation du Contrat de ville 2024-2030 ;

## Expose :

En séance d'adoption du budget primitif de 2024, l'Assemblée départementale a décidé de maintenir les dispositifs spécifiques soutenant un effort de solidarité en faveur des territoires où se concentrent les difficultés sociales et urbaines les plus importantes. Pour le quartier prioritaire de la ville de Saint-Malo, le montant des crédits "politique de la ville" s'élève cette année à 61 000 euros.

En 2024, le contrat de ville de Saint-Malo est organisé sous la forme d'un appel à projets, avec 2 comités des financeurs en mai et septembre.

Le 14 mai 2024, le comité des financeurs s'est réuni pour examiner 55 dossiers. Il a validé le financement de 41 actions.

Le financement global de 296 239 euros se répartit comme suit :

- 124 470 euros pour l'Etat (41 %)
- 93 408 euros pour Saint-Malo Agglomération (32 %)
- 47 440 euros pour le Département (16 %)
- 30 921 euros pour Emeraude Habitation (11 %)

Pour le Département, il est proposé de soutenir **20 projets pour un montant global de 47 440 euros**.

**"Faciliter le lien social avec l'animatrice adulte relais"**, pour **3 000 euros**, porté par l'association malouine d'insertion et de développement social ;

**"Jeux en fête"**, pour **2 000 euros**, porté par l'association malouine d'insertion et de développement social qui a organisé une grande fête du jeu le samedi 25 mai 2024.

**"Sorties Familiales"**, pour **2 000 euros**, porté par l'association malouine d'insertion et de développement social qui propose d'organiser des sorties en famille en 2024.

**"Semaine thématique alimentation et plaisir"**, pour **1 300 euros**, porté par l'association malouine d'insertion et de développement social. Des ateliers avec une diététicienne seront proposés pour envisager le surpoids d'une autre façon et éviter les préjugés et les stéréotypes. deux conférences gesticulées sont programmées.

**"Patrimoine connecté : exploiter le numérique pour découvrir notre histoire"**, pour **1 500 euros**, porté par l'académie malouine d'arts plastiques. A l'occasion des 80 ans de la libération de Saint-Malo, un groupe de 10 jeunes participera à des ateliers pour découvrir le patrimoine historique. Les lieux visités seront dessinés, photographiés et numérisés via le logiciel Procreate. Une exposition sera réalisée lors des journées du patrimoine.

**"Ateliers et stages pour du théâtre accessible"** pour **1 500 euros**, porté par la Compagnie du 36<sup>ème</sup> dessus, pour permettre l'inscription d'enfants, ados ou adultes issus du quartier prioritaire de la ville, à l'année ou lors de stages durant les vacances.

**"Formation à l'approche socio sportive"**, pour **2 000 euros**, porté par l'association Breizh insertion sport ;

**"La santé au cœur des quartiers"**, pour **5 000 euros**, porté par le centre communal d'action social de Saint-Malo, pour la mise en place d'un médiateur santé qui accompagne et améliore l'accès aux soins et aux droits des personnes les plus démunies. Une journée "santé précarité" est

organisée chaque année à l'espace Bougainville.

**"Ateliers artistiques durant les petites vacances scolaire"** pour **4 000 euros**, porté par l'association COEF 180. Plusieurs ateliers mis en place: "Mini explo" pour découvrir le littoral malouin, "Haut en couleur", projet de fresque murale dans le quartier prioritaire de la ville, "Tournez jeunesse", stage de cinéma.

**"Festival les baleines ont des ailes"**, pour **2 000 euros**, porté par l'association COEF 180, qui a eu lieu les 28 et 29 juin autour des arts visuels et arts vivants.

**"Le bricobus"**, pour **2 500 euros**, porté par les compagnons bâtisseurs qui souhaitent accompagner aux petits travaux pour mieux vivre dans son logement.

**"Training Spot"**, pour **2 500 euros**, porté par l'association culture et avenir : action culturelle gratuite pour une initiation à la danse hip-hop, avec des artistes professionnels.

**"Participation au financement du poste adulte relais"**, pour **3 500 euros**, porté par l'association Les marteaux du jardin.

**"Quartiers en vacances"**, pour **2 000 euros**, porté par l'office des sports et du nautisme, pour la mise en place d'animations sportives et d'activités physiques sport, santé, bien-être sur l'ensemble des vacances scolaires.

**"Moi, maman et femme"**, pour **2 500 euros**, porté par l'association Rockie, qui propose des ateliers de restauration de l'équilibre entre la femme et la mère en valorisant l'estime de soi.

**"Animations à la sortie de l'école"**, pour **1 640 euros**, porté par l'association So sport évasion : animations sportives variées, répondant à la demande des habitants.

**"Les évadés du sport"**, pour **1 000 euros**, porté par l'association So sport évasion : ateliers d'activités physiques pour 4 publics différents (enfants, ados, adultes, parents/enfants).

**"Diverti'sports"** pour **4 000 euros**, porté par l'association So sport évasion : 3 jours d'activités pour 3 lieux du quartier prioritaire différents.

**"Séjours de vacances"** pour **2 000 euros**, porté par l'association So sport évasion : promotion de départs collectifs en famille et en "colonie" pour les mineurs sans leurs parents.

**"Bassin d'apprentissage"** pour **1 500 euros**, porté par l'association Sport mer santé.

### Décide :

- d'attribuer des participations pour un montant total de 47 440 euros au profit des bénéficiaires détaillés en annexe ;

- d'approuver les termes des conventions à conclure entre le Département d'Ille-et-Vilaine, et les associations suivantes : COEF 180, So sports évasion, les marteaux du jardin, l'association malouine d'insertion et de développement social, le centre communal d'action sociale de Saint-Malo, relatives à la mise en œuvre des orientations stratégiques du contrat de ville 2024-2030, jointes en annexe ;

- d'autoriser le Président ou son représentant à signer ces conventions.

## Vote :

Pour : 54

Contre : 0

Abstentions : 0

En conséquence, la délibération est **adoptée à l'unanimité.**

Transmis en Préfecture le : 29 août 2024

ID : CP20242611

Pour extrait conforme